

Tarbes. Hamlet au banc des accusés

Publié le 14/12/2013 à 03:52, Mis à jour le 14/12/2013 à 08:06

Interview



Le metteur en scène et un avocat de Tarbes à l'heure des derniers réglages.

Yan Duyvendak pratique la performance depuis 1995. Formé entre autres aux beaux-arts, il vit à Genève où est basée sa compagnie, enrichie chaque année de nouvelles créations mettant le public à contribution, ayant pour but de réveiller les consciences. Il vient au Parvis présenter «Please, continue (Hamlet)». à même le plateau, une salle de tribunal est recrée, qui accueillera le procès d'Hamlet. De véritables avocats du barreau de [Tarbes](#) prendront la défense des personnages de Shakespeare - joués, eux, par des acteurs. Le jury tiré au sort parmi le public donnera son verdict en fin de séance. Un dispositif pour le moins original qui mêle réalité et fiction. Yan Duyvendak nous parle du spectacle :

Comment est apparue cette idée du procès d'Hamlet ?

Avec le metteur en scène Roger Bernat, nous avons été impressionnés par la lecture des procès-verbaux de Guantanamo... une parodie de justice. On répétait à ces pauvres types - la majorité ne parlait même pas anglais - «Please, continue !», bien qu'ils restassent silencieux. Nous avons alors tenté d'amener les procès-verbaux sur scène, sans succès. Il fallait plutôt amener de la fiction dans le réel. Convaincre une équipe juridique de construire un faux procès comme un vrai.

Comment procédez-vous ?

Les avocats de chaque ville où nous jouons reçoivent le dossier d'instruction d'Hamlet, et travaillent leur plaidoirie comme pour un véritable cas. Les acteurs, quant à eux, usent de tous les moyens pour leur défense. L'investissement émotionnel est très fort... chaque personnage n'est d'ailleurs jamais joué par le même acteur plus de trois fois à la suite.

Que montre ce spectacle ?

Il permet de s'inscrire en tant qu'acteur de la justice de son pays. Il montre aussi le côté aléatoire de cette dernière : depuis le début du spectacle, nous en sommes à moitié-moitié de condamnations et d'acquittements. Oui, la justice est imparfaite, mais faute de mieux... cependant la réflexion continue. Et c'est touchant de voir combien les professionnels de la justice qui viennent sur scène sont concernés par le sort des accusés.

Propos recueillis par M. G.